AJE AGENCE JUDICIAIRE DE L'ÉTAT
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'Aéroport
01 BP 410, Cotonou - Bénin
Tél. : +229 01 21 30 11 40
ajebenin@presidence.bj

N° 827-c /PR/AJE/BREDJ/DRP/SP Cotonou, le 30 avril 2025

COMMUNIQUE DE L'AGENT JUDICIAIRE DE L'ETAT

Dans le cadre de la formalisation des titres présomptifs de propriété en vue de l'établissement de titres fonciers individuels et suite aux opérations de recensement, l'Agent Judiciaire de l'Etat, agissant pour le compte de l'ex-Banque Béninoise pour le Développement (ex-BBD), a l'honneur d'inviter les acquéreurs de villas et d'appartements à la « Cité Vie Nouvelle » à venir, déposer leur dossier, conformément à la fiche de renseignements, à l'annexe de l'Agence Judiciaire de l'Etat sise à Akpakpa, Cotonou, dans la rue pavée de l'ex-SONICOG menant à la Cité "Vie Nouvelle" les jours ouvrables, du lundi 05 mai au vendredi 27 juin 2025, de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

L'Agent Judiciaire de l'Etat invite également ceux des acquéreurs qui ont déjà transmis leur dossier à l'Agence Judiciaire de l'Etat à venir aux lieu, dates et heures ci-dessus pour confirmation.

Les intéressés ou leurs ayants-droit s'adresseront au secrétariat sis dans l'enceinte de l'annexe, munis des pièces demandées et d'un cartable à rabat.

REP. DU BENIN * Agent Judiciaire de l'Etat * PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Gilbert Ulrich TOGBONON

AJE AGENCE JUDICIAIRE DE L'ÉTAT
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'Aéroport
01 BP 410, Cotonou - Bénin
Tél. : +229 01 21 30 11 40
ajebenin@presidence.bj

DOSSIER «CITE VIE NOUVELLE»

FORMALISATION DES TITRES PRÉSOMPTIFS DE PROPRIÉTÉ

.....

BORDEREAU DE DEPÔT DE DOSSIER

N°_____/PR/AJT/BREDJ/DRP/SP du ...../...../2025

.....

N°	PIECES	CASES
1	Original de la convention de gré à gré	
2	Original de l'avenant	
3	Levé topographique englobant l'appartement (ou la villa) et les extensions	
4	Copie d'une pièce d'identité valide de l'acquéreur ou de ses représentants légaux	
5	Décision de désignation de liquidateurs de biens (représentants légaux), s'il y a lieu	
6	Demande de validation des extensions unilatérales	
7	Demande de convention de gré à gré	
8	Contrat de location-vente	
9	Contrat de location simple	
10	Contacts téléphoniques :	

Observations très importantes :

1- Cocher la case de la pièce déposée ;
2- Mettre la mention «Néant» dans la case où la pièce n'est pas déposée

(Nom, prénoms et signature de la personne ayant déposé le dossier)

(Noms, prénoms et signatures des agents ayant reçu le dossier)